



Déblocage PEE - Résidence principale

Par anonyme123456789

Bonjour,

Je souhaite débloquent mon PEE pour acheter ma résidence principale. Suite à l'achat de du bien, je souhaiterais mettre en location une chambre inutilisé dans ce futur bien. Or, dans l'attestaion d'acquisition il est mentionné ceci :

"Atteste sur l'honneur que les renseignements inscrits ci-dessus sont exacts,

- Certifie que les sommes débloquées seront destinées à l'acquisition de ma résidence principale à usage personnel et immédiat"

Est-ce que cette mention m'empeche la mise en location de la chambre supplémentaires ?